# INTRODUCTION
# Éducation des jeunes Sourds : pour un écosystème réellement inclusif

L'éducation est un droit fondamental. Pourtant, en France, les jeunes Sourds rencontrent encore de nombreux obstacles pour accéder à une éducation complète, équitable et respectueuse de leur identité linguistique et culturelle.

Ce rapport, porté par la Fédération nationale des Sourds de France (FNSF), dresse un état des lieux de l'écosystème éducatif des jeunes Sourds. Il met en lumière les discriminations, les violences éducatives, les maltraitances institutionnelles et les inégalités qui jalonnent encore leurs parcours, de la petite enfance aux études supérieures.

Construit à partir de nombreux témoignages et contributions de jeunes Sourds, d'adultes, de familles, de professionnels et de chercheurs, ce travail donne une place centrale à la parole des personnes concernées.

À travers huit chapitres et 200 challenges, le rapport analyse les difficultés rencontrées, leurs conséquences et formule des préconisations concrètes pour faire évoluer les pratiques et les politiques publiques.

Son ambition est claire : sortir d'une vision de la surdité uniquement médicale et considérer pleinement l'enfant Sourd comme une personne à part entière, avec sa langue, sa culture, son identité et ses capacités.

Il défend notamment le droit à une éducation bilingue et biculturelle, fondée sur la reconnaissance de la Langue des Signes Française (LSF) et l'accès complet aux savoirs.

Ce rapport s'adresse aux institutions, aux professionnels, aux familles et à l'ensemble de la société. Il invite chacun à questionner ses représentations, à reconnaître les injustices existantes et à prendre ses responsabilités.

**L'inclusion ne peut pas se limiter à une déclaration d'intention. Elle doit se traduire par des droits effectifs, des moyens adaptés et un véritable respect de la diversité linguistique et culturelle des jeunes Sourds.**

Il est temps de changer de regard, de dépasser les modèles qui excluent et de construire un écosystème éducatif dans lequel chaque enfant Sourd puisse apprendre, grandir, s'épanouir et exercer pleinement sa citoyenneté.